

• OBJECTIF •

Analyser la dimension européenne de l'action en mer, les enjeux de souveraineté et de la protection des ressources, à travers une discussion pluridisciplinaire des obligations conventionnelles et des actions des agences maritimes européennes.

Ce séminaire s'inscrit dans le 4ème Work Package du programme de recherche *Human Sea* qui s'intéresse aux « Nouvelles activités en mer - Analyses préliminaires du cadre juridique ».

Il s'agit d'étudier notamment :

- Les influences et ambitions internationales de l'Union européenne,
- Les défis migratoires et trafics illicites en mer,
- Le rôle des agences maritimes européennes.

Programmé sur 5 ans, *Human Sea* qui a débuté le 1er mars 2014, entend répondre aux problématiques liées au développement des activités humaines en mer qui ont progressivement conduit à une transformation du droit de la mer et du droit maritime et qui restent aujourd'hui juridiquement peu encadrées. L'objectif de ce programme, coordonné par Patrick Chaumette, ancien directeur du Centre de Droit Maritime et Océanique, est de repenser les concepts nés de l'histoire des activités maritimes et de la navigation et de s'interroger sur l'intervention des Etats en mer, de leurs eaux territoriales vers la haute mer. Les compromis trouvés en 1982, vis-à-vis du droit de la mer.

Pour des informations complémentaires sur le [programme de recherche Human Sea](#) aller sur le [site web](#).

Responsable du Projet Human Sea :

- Professeur Patrick CHAUMETTE

Coordonnateurs du séminaire :

- Danilo GARCIA-CACERES, post doctorant Human Sea : danilo.garcia@univ-nantes.fr
- Véronique AUBERT, manager du programme Human Sea : veronique.aubert@univ-nantes.fr

Collaborateurs :

- Gaëtan BALAN, doctorant, gaetan.balan@univ-nantes.fr
- Peter LANGLAIS, chercheur invité, peter.langlais@univ-nantes.fr
- Federica MUSSO, chercheure invitée, f.musso1@unimc.it



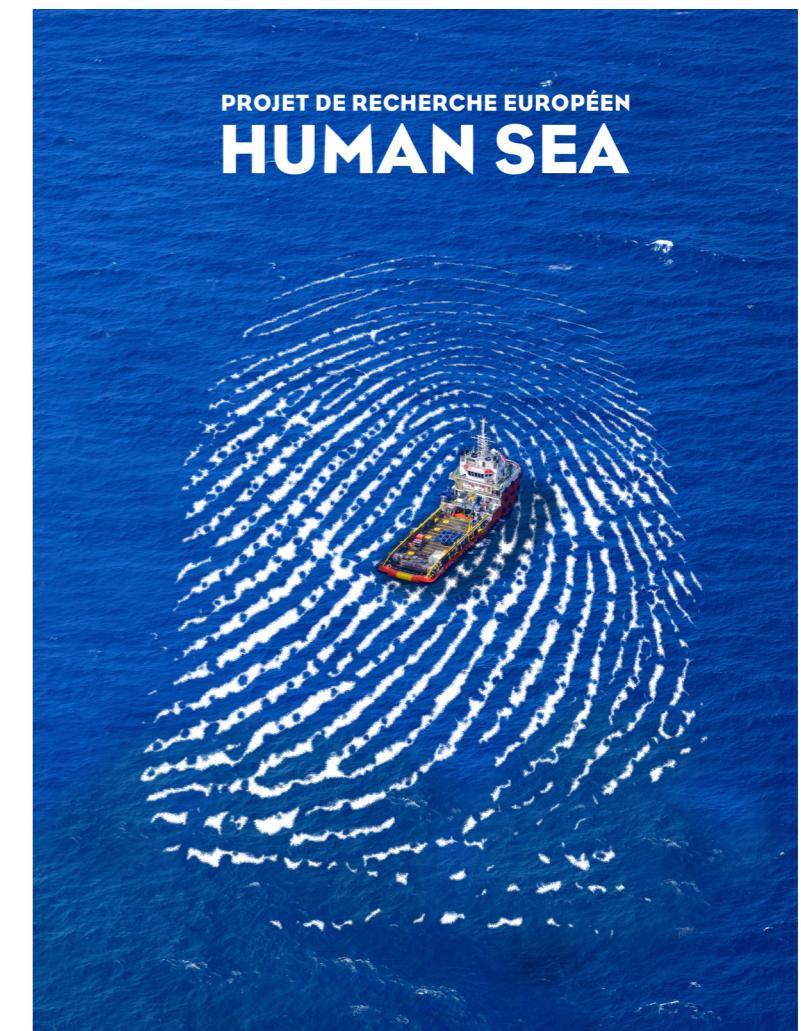
INFORMATIONS GENERALES :

L'accès est libre mais sur inscription obligatoire sur la plateforme sciencesconf.org.
<https://europmer.sciencesconf.org/>

• PROGRAMME DU SÉMINAIRE •

La dimension européenne de la sûreté et de la sécurité maritime.

Aspects juridiques et opérationnels de l'action en mer.



Jeudi 26 octobre 2017

Amphithéâtre Simone WEIL (RDC) de la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin

CONTACT :

Véronique AUBERT
Tél. : 02 53 00 93 80
Fax : 02 53 00 94 11
veronique.aubert@univ-nantes.fr
<http://www.humansea.univ-nantes.fr/>

ADRESSE :

MSH Ange-Guépin
5, allée Jacques Berque – BP 12105
44021 NANTES cedex 1

• PROGRAMME •

8h30-9h Accueil des participants

MATIN : LES INTERACTIONS ENTRE LE DROIT INTERNATIONAL ET LE DROIT EUROPÉEN

9h10-9h25 : Ouverture du colloque, Patrick CHAUMETTE, Professeur, Université de Nantes, coordinateur du programme Human Sea (France).

1. Gouvernance des Océans

- 9h30 : *La gouvernance des océans et la contribution de l'Union européenne à la structuration de l'ordre juridique international*, Serge BESLIER, Directeur honoraire de la Commission européenne et Administrateur en chef des Affaires maritimes (retraité de l'UE).

→ Questions jusqu'à 10h00

- 10h00 : *L'action en mer de l'Union européenne et la protection des droits de l'Homme*, Danilo GARCIA-CACERES, Docteur en droit, Université de Paris 1 (Panthéon - Sorbonne), post-doctorant (programme Human Sea) (France).

→ Questions jusqu'à 10h30

10h30-10h45 : Pause-café

2. La mise en œuvre régionale du droit international

- 10h50 : *L'opération Sophia de l'Union européenne et le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU*, Federica MUSSO, Docteure en droit, Université de Macerata (Italie).

→ Questions jusqu'à 11h20

- 11h20 : *La dynamique entre l'Union européenne et l'Organisation maritime internationale*, Henrik RINGBOM, Professeur II, Institut scandinave de droit maritime, Université d'Oslo (Norvège).

→ Questions jusqu'à 11h50

12h00-13h30 : Pause déjeuner.

APRES-MIDI : LA COOPERATION OPERATIONNELLE ORCHESTRÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

Présidence : Chahira BOUTAYEB, Maître de conférences, HDR en droit public, Université Paris 1 (Panthéon - Sorbonne)(France).

1. Le recours aux agences : un modèle en plein essor

- 13h35 : *L'Agence européenne pour la sécurité maritime – Entre diversification des missions et renforcement des moyens : les limites de l'intégration maritime européenne*, Peter LANGLAIS, Docteur en droit, Université Paris 2 (Panthéon - Assas)(France).

→ Questions jusqu'à 14h05

- 14h05 : *La fonction garde-côtes au sein de l'Union européenne : une mise en œuvre inter-agences*, Gaëtan BALAN, Doctorant en droit (programme Human Sea), Université de Nantes (France).

→ Questions jusqu'à 14h35

2. L'engagement de la responsabilité de l'Union européenne

- 14h40 : *La responsabilité de l'Agence Frontex : des incertitudes persistantes*, Carole BILLET, Maître de conférences, Université de Nantes (France).

→ Questions jusqu'à 15h10

- 15h10 : *Prospective : Vers une responsabilité internationale de l'Union européenne ?*

→ Questions jusqu'à 15h40

15h40-15h55 : Pause-café

16h00-17h30 Table Ronde : Quels défis pour une nouvelle gouvernance maritime européenne ?

Experts de la Table Ronde (Temps de parole 15mn pour chacun) :

- Pascal SAVOURET, Directeur exécutif de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP), Vigo (Espagne).
- Vytautas LUKAS, Officier de coordination, Unité opérationnelle en charge de la protection des frontières maritimes de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), Varsovie (Pologne).
- Willem de RUITER, ancien Directeur exécutif de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM), Conseiller spécial, Foresight International Policy and Regulatory Advisers (FIPRA), Bruxelles (Belgique).

→ Questions jusqu'à 17h30

17h30 : Propos conclusifs par Patrick CHAUMETTE

• Les structures qui nous soutiennent •

